

Agir sur le corps pour se mouvoir dans l'espace. Étude sémantique des verbes causatifs de mouvement à partir d'un corpus d'instructions de danse

Chiara Minoccheri

CLLE, Université de Toulouse, CNRS, UT2J, France

chiara.minoccheri@univ-tlse2.fr

Michel Aurnague

Lattice, CNRS, ENS – PSL, Université, Sorbonne Nouvelle Paris 3, France

michel.aurnague@ens.psl.eu

Abstract

This paper deals with causative verbs of motion extracted from a corpus of instructions in contemporary dance. The content of the corpus, the annotation procedure and the main models or patterns uncovered in the collected utterances are first set out. One of the models integrates causative verbs of motion that this analysis focuses on. In a second step, in order to classify these lexical items, the paper provides a broader discussion of the relationship between the expression of autonomous motion and that of caused motion and, in particular, of the way the semantic criteria singled out for analysing autonomous motion can be reused to study the expression of caused motion. After contextualizing the selected criteria within the corpus of dance instructions, the classification of the causative motion verbs is finally presented and commented.

Keywords: caused motion, verbs, classification, contemporary dance, choreographic instructions

Résumé

Cet article porte sur les verbes causatifs de mouvement extraits d'un corpus d'instructions de danse contemporaine. Le contenu du corpus, la démarche adoptée pour l'annoter ainsi que les principaux modèles auxquels répondent les énoncés collectés sont d'abord présentés. L'un des modèles mis au jour fait appel à des verbes causatifs de mouvement sur lesquels se concentre la présente analyse. Afin de procéder à la classification de ces items lexicaux, l'article propose, dans un deuxième temps, une réflexion plus générale sur les rapports entre l'expression du mouvement autonome et celle du mouvement causé ainsi que sur la manière dont les critères sémantiques dégagés pour l'analyse du mouvement autonome peuvent être réinvestis dans l'étude de l'expression du mouvement causé. Après une mise en contexte des critères retenus au sein du corpus d'instructions de danse, la classification des verbes causatifs de mouvement est finalement exposée et commentée.

Mots-clefs : mouvement causé, verbes, classification, danse contemporaine, instructions chorégraphiques

1. Introduction

À côté de l'expression du mouvement autonome (ex. : *Max s'est assis sur le banc* ; *Max est allé au salon*), l'expression du mouvement causé (ex. : *Max a posé le livre sur la table* ; *Max a déplacé la chaise au salon*) a été relativement peu étudiée en français (p.ex. Boons, 1987 ; Guillet & Leclère, 1992 ; Sénéchal & Willems, 2007), en particulier dans une perspective sémantique. Dans cet article, nous proposons d'aborder les verbes de mouvement causé (ou verbes causatifs de mouvement) en tirant parti des résultats déjà obtenus pour l'analyse du mouvement autonome et appliquons cette approche à la classification des items verbaux extraits d'un corpus annoté d'instructions de danse.

Après avoir présenté le cadre général des recherches sur l'expression du mouvement en danse contemporaine au sein duquel s'inscrit cette étude (section 2), nous discuterons des fondements conceptuels du domaine du mouvement (à partir de travaux sur les verbes de mouvement autonome du français) et des rapports entre mouvement autonome et mouvement causé dans la perspective de la catégorisation sémantique des verbes (section 3). La section 4 contextualisera les critères sémantiques retenus au sein du corpus d'instructions de danse, avant d'exposer et commenter la classification qui en découle pour les verbes causatifs de mouvement recensés.

2. Cadre général de l'étude et méthodologie

Cette étude prend place dans le cadre d'une recherche de plus grande envergure sur l'expression linguistique du mouvement dans des séances de danse contemporaine (Minoccheri, en préparation) dont nous présentons d'abord les principaux contours. L'intérêt d'étudier ce type de discours sous l'angle de la sémantique de l'espace est né de l'hypothèse, confirmée par nos travaux antérieurs (Minoccheri, 2019, à paraître), que la danse contemporaine offre un terrain très riche pour l'analyse sémantique de l'expression du mouvement. Comme tout style de danse, il s'agit en effet d'une pratique artistique qui est entièrement basée sur les changements de relations spatiales entre les parties du corps et du corps dans l'espace¹. De plus, à la différence de la danse classique, où il existe des mouvements linguistiquement dénommés (ex. : *l'arabesque*, *le dégagé*, *le temps levé*), le style contemporain n'est pas doté d'un répertoire préétabli de pas et de figures, ni, par conséquent, d'un vocabulaire codifié pour y référer (Dupuy, 2011). Comme l'ont montré nos travaux (Minoccheri, 2019, à paraître), les chorégraphes contemporains doivent donc faire preuve de créativité verbale, et pas seulement artistique, en employant des formes linguistiques encore peu documentées dans la littérature sur l'expression de

¹ Le langage est généralement employé par le chorégraphe ou le maître pour apprendre aux danseurs les mouvements effectués, en plus de recourir à la démonstration des enchaînements. Cependant, peu d'études sont consacrées à l'interaction entre langage et danse. Dans le champ des neurosciences, le travail de Bläsing *et al.* (2018) mérite d'être mentionné.

l'espace en français. Il en va ainsi des structures décrivant le mouvement des parties du corps à l'aide de verbes causatifs, qui sont au centre de ce travail.

2.1. Des données authentiques

Les données analysées pour cette recherche sont extraites de quatre cours de danse de niveau avancé, professionnel ou semi-professionnel. La première leçon de notre corpus est un entraînement de la compagnie d'Odile Duboc² présenté au public au Centre National de la Danse en 2009. La vidéo de cet événement a été diffusée en complément à un ouvrage recueillant les écrits, interviews et réflexions sur le langage artistique de la chorégraphe (Duboc, 2012). En revanche, les autres cours (donnés par Noé Soulier, Sandrine Maisonneuve et Pierre Meurier) ont été spécialement filmés pour ce travail, entre 2019 et 2020, dans deux établissements toulousains : le Centre de Développement Chorégraphique National de Toulouse-Occitanie *La Place de la Danse* et l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse.

À l'aide du logiciel ELAN (Wittenburg *et al.*, 2006), les vidéos des séances ont été retranscrites et segmentées en énoncés qui correspondent à nos unités d'analyse. Nous entendons la notion d'énoncé comme toute production langagière d'un sujet parlant, jugée complète d'un point de vue communicatif par son émetteur et organisée autour d'un acte de langage central (Gary-Prieur, 1985 ; Muller, 2002). La segmentation du flux de la parole en unités de base est une question complexe sur laquelle divers linguistes se sont exprimés en proposant des critères de plusieurs ordres (voir, entre autres, Blanche-Benveniste, 1997 ; Kleiber, 2003 ; Muller, 2002 ; Pietrandrea *et al.*, 2014). Sans négliger les critères de cohésion sémantique et syntaxique, et tout en ayant conscience de l'importance de la prosodie, le critère le plus opératoire pour des données telles que les nôtres s'est avéré être celui basé sur la visée illocutoire. Celle-ci correspond à l'intention, plus ou moins explicite, avec laquelle l'acte de langage est produit. Depuis les travaux de Austin (1962) et Searle (1972), on considère que chaque acte de langage réalise une action précise (donner des ordres, faire une demande, exprimer une appréciation). Dans notre corpus, les actions réalisées par les énoncés qui nous intéressent consistent à décrire, expliquer ou commander l'exécution de mouvements. Alors que la cohésion syntaxique et prosodique des énoncés concernés se révèle fortement « perturbée »³ (voir (1) et (2)), la relation entre les instructions verbales et les mouvements ciblés est directement observable grâce à la vidéo de la séance. L'examen de la vidéo permet ainsi de vérifier qu'un segment, comme celui présenté en (3), constitue

² Odile Duboc (1941-2010) a été une chorégraphe, danseuse et pédagogue qui a marqué l'histoire de la nouvelle danse française. Ce courant, né au début des années 1970, s'oppose à la danse classique pour l'importance accordée à l'improvisation et à l'individualité du danseur dans la création des pièces, en dépit de la direction du chorégraphe (Buscatto, 2006).

³ Les énoncés sont parfois chantés ou prononcés de manière à respecter non pas la sémantique et la syntaxe du discours mais le rythme des mouvements dansés.

un énoncé complexe, composé de plusieurs unités syntaxiques répondant ensemble à la visée de commander l'exécution d'un seul et même mouvement :

- (1) voilà pareil si vous dessiniez un tout petit huit avec le haut le top de vos oreilles (SM 310)⁴
- (2) puis de la tête voilà (SM 329)
- (3) et vous allez lancer le le bassin en diagonale par là vous lancez le bassin ici pas vers le haut en diagonale comme ça donc les ailes iliaques sont les deux ailes iliaques font face à la diagonale (NS 5795)

C'est pourquoi nous avons choisi de recourir principalement à l'observation des mouvements pour repérer les frontières des énoncés qui les décrivent. Pour la segmentation des mouvements, autre tâche extrêmement délicate, nous nous sommes basés sur les travaux de Bläsing (2015) et Zacks et Swallow (2007), desquels ressortent les critères suivants : (i) présence de pauses ; (ii) changement d'intensité, tempo ou dynamique ; (iii) changement de niveau (au sol, debout ou entre les deux) ; (iv) changement de direction dans l'espace ; (v) changement d'entité en mouvement. En résumé, la segmentation en unités d'analyse que nous avons opérée tient compte à la fois des aspects syntaxiques, sémantiques et prosodiques du discours et de critères que l'on peut considérer comme énonciatifs car basés sur la relation entre les mouvements effectués et les énoncés afférents, correspondant à des instructions de danse.

2.2. De l'analyse des énoncés à l'émergence de modèles

L'analyse sémantique s'est concentrée sur un premier échantillon de 1200 instructions parmi les énoncés obtenus, pour un total de 10348 mots. Pour chaque énoncé, nous avons analysé les trois éléments fondamentaux d'une relation spatiale, à savoir les entités concernées, les relations exprimées et les expressions de manière éventuellement présentes, celle-ci étant considérée par Talmy (1985, 2000) comme une composante fondamentale du mouvement. Concernant les entités, nous avons individué et étudié l'entité localisée, appelée « cible », l'entité servant de repère, dénommée « site » (Vandeloise, 1986), ainsi que l'agent⁵ (là où ces deux derniers sont mentionnés). Dans nos données, les principales entités qui figurent dans le rôle de cible sont les danseurs, représentés par des pronoms personnels (4) (ou par la forme verbale dans le cas des impératifs, le pronom étant absent, (5)) et les parties du corps, exprimées par des noms (6)⁶.

- (4) On_[cible] va vers l'avant_[site] (NS 5335)
- (5) Avancez (SM 1567)

⁴ Les lettres qui suivent les exemples représentent les initiales des chorégraphes, tandis que le chiffre correspond à l'identifiant unique de l'énoncé dans notre base de données.

⁵ Voir la section 3.2 à propos de la conception large du rôle d'agent adoptée ici.

⁶ Pour une discussion sur les propriétés des noms de partie du corps, voir Aurnague (2004, p. 95) et Minoccheri (2019, pp. 18-22, 59).

- (6) On_[agent] va essayer de basculer les ischions_[cible] vers l'arrière_[site] (SM 32)

Ensuite, grâce à l'analyse des verbes et des prépositions, nous avons étudié les relations spatiales, en nous focalisant sur les relations dynamiques et en distinguant le type de mouvement exprimé selon qu'il s'agit de mouvement autonome (4)-(5) ou de mouvement causé (6). Enfin, suivant l'approche de Stosic (2019), nous avons analysé les expressions de manière (soulignée dans l'exemple ci-dessous), qui permettent de nuancer et de décrire le mode de réalisation spécifique de chaque relation spatiale en apportant une spécification qualitative à un élément support (en gras) :

- (7) Ne le **faites** pas à l'égyptienne (OD 5126)

Ces expressions ont tout d'abord été classées en fonction de leur nature : syntaxique, lexicale, morphologique ou grammaticale. Notre attention s'est focalisée sur les expressions syntaxiques de manière (7), et notamment sur les groupes prépositionnels, qui semblaient générer un schéma inattendu dans l'énonciation des consignes de mouvement.

Suite à l'analyse de chaque marqueur pris isolément, nous avons mis en relation les principaux paramètres exposés ci-dessus (type d'entités, type de mouvement, expressions de manière) pour dégager les rapports entre la nature sémantique des marqueurs spatiaux relevés et la construction syntaxique de l'énoncé. La méthode adoptée est donc une méthode qui procède par niveaux de complexité croissants et qui, partant de l'analyse des marqueurs linguistiques, a abouti à l'élaboration de quatre modèles de lexicalisation du mouvement dansé qui recouvrent l'ensemble des instructions analysées :

Modèle A – le mouvement autonome du danseur :

- (8) Pose-toi dans le sol (PM 2251)

Modèle B – les parties du corps comme instrument du mouvement :

- (9) Vous allez monter avec les mains (NS 5406)

Modèle C – le mouvement autonome des parties du corps :

- (10) Les bras descendent là (OD 5729)

Modèle D – le mouvement des parties du corps causé par le danseur :

- (11) Posez les mains sur les côtés (SM 113)

Comme on peut le constater, trois des quatre modèles de lexicalisation mis en évidence (A, B et C) intègrent des verbes de mouvement autonome. L'examen de ces verbes a été mené en se basant sur le système de classification proposé par Aurnague (2011), présenté à la section 3.1. Le modèle D, qui nous intéresse au premier chef ici, est construit à partir de verbes causatifs de mouvement dont le sujet syntaxique réfère au danseur dans le rôle d'agent, et dont le complément d'objet dénote une partie du

corps endossant le rôle de cible. Un groupe prépositionnel locatif dont la fonction syntaxique est parfois, mais pas systématiquement, celle de complément du verbe peut également intégrer ce modèle, comme en (11). Cette structure étant assez présente dans le corpus (38,7 % des énoncés dans l'état actuel de l'analyse), il s'est avéré nécessaire d'étudier les verbes causatifs sur lesquels elle repose.

Les verbes causatifs de mouvement ont fait l'objet d'assez peu de recherches en français (p. ex. Boons, 1985 ; Guillet & Leclère, 1992 ; Sénéchal & Willems, 2007) et les classifications élaborées posent un certain nombre de problèmes, au cœur desquels figurent les bases conceptuelles et le balisage du domaine du mouvement. Avant d'aborder la classification des verbes de notre corpus, nous proposons une réflexion plus générale au sujet des rapports entre mouvement autonome et mouvement causé et des critères qui pourraient présider à l'analyse des verbes causatifs de mouvement.

3. Principes de classification des verbes de mouvement : du mouvement autonome au mouvement causé

Après la présentation d'un système de classification des verbes de mouvement autonome (3.1), nous caractérisons les verbes de mouvement causé et proposons d'appliquer à ces derniers les mêmes principes classificatoires que ceux élaborés pour l'analyse du mouvement autonome (3.2).

3.1. Les soubassements conceptuels de l'expression du mouvement dans la langue : les verbes de mouvement autonome

Depuis Tesnière (1959), mais surtout à partir des travaux sur les verbes et constructions du français réalisés au sein du lexique-grammaire (Boons, 1985, 1987 ; Boons *et al.*, 1976 ; Guillet & Leclère, 1992), une attention particulière a été portée à la distinction entre verbes de mouvement et verbes de déplacement. Boons (1987, p. 5) souligne ainsi que la notion de mouvement « peut désigner aussi bien le déplacement proprement dit d'un corps que les déplacements réciproques des parties de celui-ci » et qu'il convient donc de circonscrire, au sein de cet ensemble, les verbes qui impliquent « l'exigence du changement obligatoire du lieu d'un corps ne subissant par ailleurs aucune modification de forme ni de substance au cours du procès », catégorie qui seule mérite, selon lui, la qualification de « déplacement ». Afin de repérer les verbes de déplacement sur des bases syntactico-sémantiques solides, l'auteur recourt, en particulier, au concept de « changement de relation locative élémentaire ». Une relation locative élémentaire est dénotée par une préposition spatiale simple ou complexe du français, le procès décrit par un verbe de déplacement devant pouvoir être saisi au moyen d'une ou plusieurs relations de ce type. Ce critère conduit, par exemple, à exclure le verbe *s'asseoir* de la liste des verbes de déplacement du français puisqu'une phrase comme *Max s'est assis sur le banc* n'est point réductible à la relation locative élémentaire de support/contact *être sur*. En effet, Max peut parfaitement se tenir debout sur le banc (c'est-à-dire en relation de support/contact avec cette entité-

site ou entité localisatrice) avant la réalisation du procès, les états initiaux et finaux de celui-ci mettant, par conséquent, en jeu le prédicat complexe *être assis sur* plutôt que la seule préposition *sur*. Selon le même raisonnement, le verbe *entrer* est bien un verbe de déplacement dans la mesure où le procès qu'il dénote consiste en la négation suivie de l'affirmation de la relation locative élémentaire *être dans*. Une dimension intéressante de la démarche de Boons vient du fait que les critères qu'il cherche à dégager sont censés s'appliquer au déplacement autonome d'une cible comme au déplacement causé (voir section 3.2).

Si la mise en évidence du concept de relation locative élémentaire est une avancée importante pour l'identification des verbes et procès de déplacement, ce critère s'avère n'être pas toujours assez discriminant. En effet, comme l'ont montré les travaux précurseurs de Vandeloise (1986), la sémantique des prépositions – et plus généralement adpositions – spatiales est souvent sous-tendue par des propriétés « fonctionnelles » et ne peut dès lors être appréhendée au travers de paramètres uniquement géométriques. Ces propriétés fonctionnelles ont trait, notamment, à l'orientation, aux forces (support, contenance, ...) et, plus généralement, à la physique naïve ou de sens commun. La présence de propriétés fonctionnelles dans le sémantisme d'une préposition spatiale a parfois pour conséquence de pouvoir affirmer ou nier cette préposition sans que le changement de relation locative élémentaire correspondant n'implique la modification de la position de l'entité-cible dans l'espace, c'est-à-dire son déplacement. Ainsi Max pourra-t-il se placer face à une fenêtre à laquelle il tourne le dos en pivotant, c'est-à-dire par simple modification de son orientation : alors qu'un changement de relation locative élémentaire faisant appel à la préposition *face à* a bien lieu dans cette situation (négation puis affirmation de *être face à*), la cible n'effectue aucun réel déplacement. De même, la relation locative élémentaire de support/contact ne paraît pas traitée par la langue comme génératrice de déplacement, y compris lorsque l'ensemble de ses caractéristiques, fonctionnelles (support) et géométriques (contact), se voient transformées (négation puis assertion de la relation ou l'inverse) dans un contexte spécifique. C'est ce que montre l'exemple (12) recourant aux verbes *se poser* et *se percher* dans lequel la modification par un groupe prépositionnel (GP) en *par* dénotant un « trajet » (Stosic, 2002, 2007) se révèle peu acceptable. Ce test linguistique (Aurnague & Stosic, 2002), caractéristique des procès de « déplacement strict » (voir *infra*), indique, en revanche, que la relation locative élémentaire d'inclusion/contenance *être dans* présente dans le contenu sémantique du verbe *entrer* s'accompagne bien d'un déplacement de la cible mobile (13).

(12) ??L'oiseau s'est posé/perché sur la maison par le jardin.

(13) L'oiseau est entré dans la maison par le jardin.

Pour distinguer les verbes et procès de déplacement de ce qui relève, de façon plus générale, du mouvement et, tout spécialement, délimiter la classe des verbes de « déplacement au sens strict » (ex. : *arriver, partir, sortir, se rendre* ; voir plus bas), la notion de changement de relation locative élémentaire proposée par Boons (1987) doit être associée à celle de changement d'emplacement, comme il ressort

de recherches récentes sur l'expression du mouvement/ déplacement autonome (Aurnague, 2011). Un changement d'emplacement se produit lorsque la position d'une entité-cible dans le cadre de référence terrestre se voit modifiée au cours d'un procès. Les deux notions utilisées sont évaluées par rapport à des référents distincts : l'entité-site de la description spatiale dynamique pour le changement de relation locative élémentaire et le cadre de référence terrestre ou l'un de ses représentants immédiats pour le changement d'emplacement. La combinatoire des deux notions mises en évidence aboutit à organiser le domaine du mouvement autonome en quatre catégories de base de verbes et procès⁷ présentées dans le Tableau 1.

	Pas de changement d'emplacement	Changement d'emplacement
Pas de changement de relation locative élémentaire	ex. : <i>s'accroupir, s'asseoir, se recroqueviller ; se blottir, se cacher, s'embourber, se ficher (1)</i>	ex. : <i>avancer, foncer, grimper, marcher, nager, patrouiller, zigzaguer (3)</i>
Changement de relation locative élémentaire	ex. : <i>se poser [toucher, frôler] ; s'immerger ; sauter, bondir (2)</i>	ex. : <i>aller + prép, arriver, partir, sortir, se rendre (4)</i>

Tableau 1. Catégories de verbes de mouvement/déplacement autonome.

Ce tableau, où chaque catégorie est illustrée au moyen de quelques exemples de verbes, peut être abordé en se penchant d'abord sur les lexèmes convoquant conjointement les deux notions, ou principes de classification. Il s'agit des changements de relation et d'emplacement, ou « déplacements au sens strict » (cellule (4) du tableau), qui correspondent aux verbes les plus représentatifs de la notion de trajet, ou « path » (Talmy, 1985, 2000). Les notions définitoires peuvent, au contraire, intervenir de façon séparée. On trouve ainsi des simples changements de relation locative élémentaire (cellule (2)) qui incluent, en particulier, les prédicats sous-tendus par la relation de support/contact (intransitifs ou transitifs indirects : *se poser* ; transitifs directs : *toucher, frôler*) dont on a vu, à travers la modification par un GP en *par*, qu'ils ne décrivent pas un déplacement, ce qui est, précisément, imputable au fait que le changement de relation locative n'est pas accompagné d'un changement d'emplacement. Inversement, les simples changements d'emplacement, ou « déplacements au sens faible » (cellule (3)), introduisent des procès de déplacement qui n'impliquent pas nécessairement un changement de relation locative élémentaire par rapport à l'éventuelle entité-site de la description. Ainsi la phrase *Max a marché/couru dans la forêt* peut-elle parfaitement référer à une situation où le déplacement de Max se déroule entièrement au sein de l'entité-site (il y a bien un changement d'emplacement par rapport au cadre de référence terrestre mais pas de changement de relation locative élémentaire par rapport à la forêt dans son ensemble). Enfin, certains verbes ne comportent, dans leur sémantisme, ni changement

⁷ La classification sémantique des verbes est effectuée via la caractérisation des procès que véhicule le contenu, ou l'intension, de ces lexèmes, sur la base des notions de changement de relation locative élémentaire et de changement d'emplacement. La classification des verbes et celle des procès sont donc strictement parallèles.

d'emplacement par rapport au cadre de référence terrestre, ni changement de relation locative élémentaire vis-à-vis d'un possible site. Cette dernière catégorie (cellule 1 du Tableau 1) rassemble ce que nous appelons « verbes et procès de changement de disposition ».

Les quatre catégories de base de verbes de mouvement autonome ainsi délimitées donnent naissance à deux macro-catégories en fonction de l'absence *vs* présence d'un changement d'emplacement dans les verbes ou procès considérés. Les changements de disposition (cellule 1) et les simples changements de relation (cellule 2) forment la macro-catégorie de la « dynamique sans déplacement » car ils rassemblent des verbes de mouvement qui n'introduisent pas de changement d'emplacement. Les déplacements au sens faible (ou simples changements d'emplacement, cellule 3) et les déplacements au sens strict (changements de relation et d'emplacement, cellule 4) se rejoignent à l'intérieur de la macro-catégorie des « déplacements au sens large » puisqu'ils supposent, au contraire, la présence d'un changement d'emplacement. Ces deux macro-catégories et quatre catégories de base structurent l'ensemble du domaine des verbes et procès de mouvement⁸. Ainsi qu'il a été suggéré dans Aurnague et Cappelli (2018), le domaine du mouvement se distribue le long d'un continuum de dynamique depuis la catégorie la moins dynamique (*i.e.*, la plus proche de la stativité en termes de déplacement), celle des changements de disposition (cellule 1 du tableau), jusqu'à la catégorie la plus dynamique, celle des déplacements au sens strict (cellule 4).

Les catégories de base de verbes de mouvement autonome comportent elles-mêmes des sous-catégories. Les déplacements au sens strict ont fait l'objet d'analyses détaillées (Aurnague, 2011 ; Cappelli, 2013) qui ont conduit à dégager un nombre significatif de sous-catégories de verbes à partir, notamment, du mode d'agencement des changements de relation locative élémentaire et des changements d'emplacement ainsi que de la polarité des changements de relation. Un verbe de déplacement strict est de polarité initiale si la relation locative élémentaire qu'il véhicule est d'abord assertée puis niée (l'information « positive » est première : $r \cdots \blacktriangleright \neg r$; ex. : *sortir*, être-dans $\cdots \blacktriangleright \neg$ être-dans) et de polarité finale dans la configuration inverse où la relation se voit niée avant d'être assertée (l'information « positive » est seconde : $\neg r \cdots \blacktriangleright r$; ex. : *entrer*, \neg être-dans $\cdots \blacktriangleright$ être-dans). La polarité médiane intervient lorsque l'affirmation d'une relation locative élémentaire est précédée et suivie de sa négation (ex. : $\neg r \cdots \blacktriangleright r \cdots \blacktriangleright \neg r$), ce qui concerne un nombre restreint de verbes ou locutions verbales du français (ex : *couper par*, *passer par*, *transiter*).

Les verbes de déplacement au sens faible ou simples changements d'emplacement du français se répartissent en sous-catégories (non exclusives) à partir du concept de directionnalité et de nombreux traits liés à la manière du déplacement ayant été identifiées dans divers travaux (Stosic, 2009, 2019 ; Aurnague, 2011). Quatre propriétés spécifiques méritent d'être citées car elles permettent aux verbes

⁸ Outre le domaine dans sa globalité, le terme « mouvement » est parfois utilisé pour désigner les verbes et procès ne mettant pas en jeu de changement d'emplacement (dynamique spatiale sans déplacement) et les opposer à la macro-catégorie du déplacement au sens large.

qui codent au moins l'une d'entre elles d'ajouter un changement de relation locative élémentaire (final) au changement d'emplacement dénoté, et ce dans des constructions intégrant un GP spatial adéquat : *Max a couru/rampé/reculé/glissé dans le jardin*. Ces quatre propriétés, qui ont respectivement affaire à la vitesse (ex. : *courir*), à l'opposition à une force (ex. : *rampier*), à la direction ou déplacement linéaire orienté (ex. : *reculer*), ainsi qu'à l'entraînement par une force (ex. : *glisser*), s'organisent en une ressemblance de famille sous-tendant la notion de « tendencialité » (Aurnague, 2011)⁹. Enfin, si la catégorie de base des changements de disposition, l'une des plus nombreuses du domaine du mouvement autonome, reste largement à analyser, on peut d'ores et déjà y distinguer des sous-catégories telles que celles des changements de posture (ex. : *s'accroupir*, *s'asseoir*, *se recroqueviller*), des changements de structure (ex. : *se déployer*, *s'embobiner*, *s'entortiller*, *s'étaler*), du contrôle de la cible par le site (ex. : *se blottir*, *se cacher*, *s'embourber*, *se ficher*) ou du contrôle du site par la cible (ex. : *cerner*, *enserrer*, *envahir*).

3.2. Mouvement autonome et mouvement causé

L'expression de la causalité ou causation dans la langue et, en particulier, les constructions et verbes causatifs ont fait l'objet d'une multitude de recherches, sous divers angles (morphologie, syntaxe, sémantique) et dans les environnements théoriques les plus variés (p. ex. Davidson, 1967 ; Dixon, 2000 ; Dowty, 1979 ; François, 2003 ; Ibañez Moreno, 2005 ; Jackendoff, 1990 ; Nazarenko, 2000 ; Pustejovsky, 1995 ; Talmy, 2000 ; Van Valin & LaPolla, 1997). Ces travaux ont tous noté le changement de valence qui se produit lors du passage des verbes non causatifs (dans le cas qui nous occupe, les verbes de mouvement autonome) aux verbes et constructions causatifs, à travers l'introduction d'un sujet grammatical référant à l'agent causateur du procès. Cette entité causatrice pouvant être de nature variable pour les verbes causatifs de mouvement (entité humaine (14), animée non humaine (15), non animée (16)-(17), sentiment (18), entre autres) et le caractère intentionnel de son intervention n'étant pas systématique, nous parlerons d'« agent » dans un sens très large. Une conception de l'agent de ce type pourrait être saisie à travers le rôle thématique d'« effecteur » de Van Valin et Wilkins (1996) – qui inclut la notion de force – ou au moyen d'une ressemblance de famille donnant naissance à un « proto-rôle » d'agent comme chez Dowty (1991). Le complément d'objet direct des verbes causatifs de mouvement réfère, quant à lui, à une entité-cible, distincte de l'agent, sur laquelle celui-ci exerce son action. Cette entité joue, la plupart du temps, le rôle concomitant de patient (Dowty, 1991 ; Jackendoff, 1990) puisqu'elle est soumise à l'action de l'agent causateur. Les

⁹ En d'autres termes, la présence, dans le sémantisme d'un verbe de changement d'emplacement, d'une ou plusieurs des quatre propriétés constitutives de la tendencialité indique que le procès a la potentialité de « tendre » vers un but. L'ajout possible d'un changement de relation final n'intervient, cependant, que dans des constructions spécifiques où le verbe (ex. : *courir*) est associé à un GP spatial approprié (c'est le cas de *Max a couru dans le jardin* dans l'une de ses deux interprétations).

verbes causatifs de mouvement sont régulièrement utilisés dans des phrases où figure aussi un GP locatif dénotant une entité-site qui permet de localiser la cible et/ou le procès de mouvement causé. De façon parallèle à l'expression du mouvement autonome, le GP intégré à ces descriptions spatiales remplit des fonctions syntaxiques diverses, largement déterminées par le sémantisme verbal et la structure argumentale qui en découle. Ainsi le GP *dans la véranda* est-il complément du verbe en (19), complément du verbe ou modifieur/adjoint (de la phrase ou du groupe verbal (GV)) en (20) – selon l'interprétation choisie –, et uniquement modifieur de la phrase ou du GV en (21).

- (14) Max a déplacé la chaise sur la terrasse.
- (15) Le chien a lancé la balle dans un coin.
- (16) L'élévateur a monté les cartons au premier étage.
- (17) Le rocher a entraîné le marcheur dans le ravin.
- (18) La ferveur a mené le pèlerin à l'autre bout du pays.
- (19) Max a rentré la chaise dans la véranda.
- (20) Max a traîné la chaise dans la véranda.
- (21) Max a redressé la chaise dans la véranda.

Suivant en cela le positionnement de nombreux chercheurs s'étant penchés sur les verbes causatifs (p. ex. Davidson, 1967 ; Dowty, 1979 ; Ibañez Moreno, 2005 ; Levin & Rappaport Hovav, 1995 ; Pustejovsky, 1995 ; Talmy, 2000 ; Van Valin & La Polla, 1997), nous considérons que l'événement *e* introduit par les verbes causatifs de mouvement comporte deux sous-événements *e1* et *e2*. Le sous-événement *e1* correspond à l'action réalisée par l'agent causateur. Le sous-événement *e2* a trait aux changements spatiaux dynamiques auxquels est soumise la cible du mouvement. Les deux événements *e1* et *e2* sont liés par une relation causale Cause(*e1*,*e2*). Nous ne nous attarderons pas ici sur la nature de cette relation pour les verbes causatifs de mouvement et nous nous bornerons à en souligner deux caractéristiques étroitement liées. En raison de leur ancrage spatial, les verbes étudiés font largement appel à la dynamique des forces et à la notion de contrôle (Talmy, 1988, 2000 ; Vandeloise, 1986) qui semblent ici centrales dans l'établissement de la causation. D'autre part, et en lien avec la caractéristique précédente, la relation causale entre *e1* et *e2* est généralement « directe » (Atallah, 2014 ; Danlos, 2000) au sens où le premier événement entraîne directement le second dans la « chaîne causale », sans intervention d'événements intermédiaires (du moins au niveau de granularité descriptive de *e1* et *e2*).

Comme Boons (1987), nous considérons que les critères mis au point pour caractériser les verbes de mouvement autonome doivent pouvoir être utilisés, moyennant adaptations éventuelles, lors de l'étude des verbes de mouvement causé. Dans cette optique, et conformément à la réflexion menée au sujet de l'expression du mouvement autonome (voir section 3.1), nous ferons à nouveau appel aux notions de changement de relation locative élémentaire et de changement d'emplacement au moment de classer les prédicats causatifs relevés dans notre corpus. Ces deux notions seront appliquées au seul sous-événement *e2* des verbes causatifs, c'est-à-dire aux changements spatiaux dynamiques ou

mouvements auxquels est soumise la cible identifiée par l'objet direct du verbe. Il s'agira, tout spécialement, de distinguer les verbes du point de vue des types de mouvements/déplacements effectués par la cible. La nature du sous-événement *e1* (induisant *e2*) réalisé par l'agent n'est pas essentielle à ce titre et doit soigneusement être différenciée de *e2*. À plus long terme, nous pourrions néanmoins être amenés à enrichir notre codage, en indiquant l'existence ou non d'un déplacement obligatoire (présence d'un changement d'emplacement) de la part de l'agent. Malgré les apparences, ce type de contrainte est plutôt rare et, pour l'heure, nous prévoyons uniquement de le prendre en considération lorsque le déplacement obligatoire de l'agent est susceptible d'apparaître conjointement à l'information sur le déplacement de la cible dans le contenu verbal (ex. : *emporter* 'prendre/porter avec soi en partant', *apporter* 'porter avec soi en allant ou venant chez/à').

4. La classification des verbes causatifs de mouvement dans le corpus d'instructions de danse

À l'exception des recherches du lexique-grammaire (Boons, 1987 ; Guillet & Leclère, 1992) dont il a déjà été question, peu de travaux se sont spécifiquement intéressés à la classification des verbes causatifs de mouvement du français, du moins au cours des deux dernières décennies. Il faut cependant signaler, pour cette période récente, l'étude des verbes trivalenciels locatifs réalisée par Sénéchal et Willems (2007) dans le cadre du traitement de la polysémie verbale. Cette étude, qui vise à élaborer une classification ou « typologie *intégrée*, tenant compte à la fois des caractéristiques syntaxiques, sémantiques et lexicales des verbes » (Sénéchal & Willems, 2007, p. 92), soulève diverses questions lorsque l'on observe les sous-classes sémantico-lexicales dégagées par les auteures. Les items lexicaux regroupés dans la classe TRANSFÉRER (55 entrées) comprennent, par exemple, des verbes caractérisés dans notre approche comme des déplacements stricts, supposés ici être dotés d'une double polarité (initiale/« origine » et finale/« destination », par ex. *emmener, emporter, sortir ; amener, apporter, introduire*), des verbes de simple changement d'emplacement (ex. : *avancer, balader, conduire, entraîner, guider, hisser, mener, traîner, transporter*), de même que des verbes ne mettant en jeu ni changement de relation locative élémentaire ni changement d'emplacement (ex. : *basculer, détacher, lâcher*). Pour s'en tenir à cette observation, l'intégration de verbes de simple changement d'emplacement dans la classe TRANSFÉRER, au motif qu'ils se combinent à des doubles GP initiaux et finaux, nous paraît spécialement discutable puisque ces lexèmes décrivent des procès atéliques et que les doubles GP locatifs auxquels ils s'associent fonctionnent, le plus souvent, comme des adjoints de la phrase ou du GV, et non comme de vrais compléments/arguments du verbe. Ce comportement syntaxique et sémantique concorde d'ailleurs avec le fait que les doubles GP initiaux et finaux en cooccurrence avec les verbes ont pour fonction première de mesurer l'ensemble du procès décrit (ex. : *Max a baladé Pollux (de la maison à l'arrêt de bus/pendant quatre cents mètres/à travers les rues)*).

4.1. Mise en contexte des critères sémantiques dans le corpus

Avant de présenter notre propre classification des verbes (section 4.1.2), la section qui suit illustre, à travers des exemples du corpus, comment les critères sémantiques retenus (changement de relation locative élémentaire et changement d'emplacement) sont mis en œuvre pour délimiter les diverses catégories de base de verbes causatifs de mouvement. Certaines spécificités du domaine de la danse manifestées par les énoncés, de même que le niveau de prise en charge de ces spécificités (sémantique du verbe, connaissance du monde, pragmatique, ...) sont notamment discutés. Partant des verbes les moins dynamiques vers ceux qui le sont davantage (voir section 3.1), nous considérerons successivement la macro-catégorie de la dynamicité sans déplacement (en lien avec la notion de changement de relation locative élémentaire), puis celle du déplacement au sens large (en lien avec la notion de changement d'emplacement et les cadres de référence).

4.1.1. Dynamicité sans déplacement : postures, structure interne et forces

La macro-catégorie de la dynamicité sans déplacement rassemble des verbes dont le contenu sémantique n'inclut aucun changement d'emplacement de la cible dans le cadre de référence terrestre (voir section 3.1). Certains de ces lexèmes peuvent cependant dénoter un changement de relation locative élémentaire. La catégorie de base des simples changements de relation (*i.e.*, sans changement d'emplacement) est présente dans l'échantillon d'instructions de danse analysé et tous les verbes qui en relèvent font appel à la relation de support/contact (*être sur*). L'exemple (22) illustre un emploi de ces verbes dont une liste complète est fournie à la section 4.2.

(22) Vous posez les mains ici sur les genoux (SM 113)

L'absence de changement d'emplacement peut, bien sûr, se doubler d'une absence de changement de relation locative élémentaire. Ce sont des procès de cette nature que véhiculent les verbes de changement de disposition, constituant, par là-même, la catégorie de base de verbes spatiaux dynamiques la plus stative (Aurnague & Cappelli, 2018). C'est aussi, dans notre corpus, la catégorie la plus importante, aussi bien en nombre d'items qu'en nombre d'occurrences (voir section 4.2). Comme suggéré à la section 3.1, la notion de changement de relation élémentaire a été forgée par Boons (1987) afin d'éviter les illusions ou pièges référentiels lors de l'étude des verbes de mouvement. La mise en œuvre de ce critère sémantique a été illustrée par l'auteur au moyen de verbes causatifs tels que *adosser*, *défricher*, *enfermer* ou *(dé)visser* (Boons, 1987, pp. 16-17). Ainsi l'expression *dévisser une plaque du sol* n'incorpore-t-elle aucune action de séparation de la plaque du sol mais indique plutôt que la ou les vis maintenant la cible attachée au site ont été desserrées. C'est sous l'angle de la dynamique des forces (Talmy, 1988, 2000 ; Vandeloise, 1986) et d'un mode bien particulier de contrôle que la configuration se trouve ici modifiée – contrôle exercé par le sol sur la plaque via la/les vis, relation d'attachement –, le contenu sémantique de *dévisser* ne pouvant être saisi à partir des seules relations locatives élémentaires *être sur* ou *être contre*. Ce contenu est, de fait, basé sur le prédicat

complexe *être vissé (sur/contre)*. Les verbes causatifs de changement de disposition de notre corpus confirment ce fonctionnement que nous illustrons d'abord au moyen du verbe *suspendre*.

(23) Suspend [le corps] par le haut (SM 1596)

Le mouvement commandé au moyen de l'énoncé (23) consiste à cambrer le haut du dos pour diriger le sternum (désigné par le groupe nominal *le haut*) vers le plafond, en montant en demi-pointe sur le pied droit. Exception faite de la jambe droite, qui soutient le poids du danseur, et du sternum, appréhendé comme zone de portage supérieur du danseur, le reste du corps est détendu et libre de se mouvoir¹⁰. Bien que la suspension soit ici imaginaire ou suggérée, car le danseur est en réalité supporté par le sol, cette disposition de la cible – *i.e.*, du corps du danseur – décrite au moyen de *suspendre* reproduit le sémantisme caractérisant le verbe en langue générale. Celui-ci marque, en effet, le support/contrôle direct ou indirect de l'entité-cible par un site localisé plus haut qu'elle mais aussi le fait qu'une partie au moins de la cible est libre de fluctuer dans l'espace. Ces configurations de suspension ne peuvent être adéquatement rendues par des relations locatives élémentaires de support/contact telles que *être sur* ou *être contre* : une ficelle (enroulée) posée sur une branche d'arbre ou une échelle placée contre un arbre ne sont pas suspendues à ces sites.

De façon similaire au mouvement autonome, les verbes causatifs de changement de disposition signalent, on le voit, la modification de la configuration interne de l'entité-cible sur laquelle opère l'agent (la configuration tient compte, si nécessaire, de l'environnement immédiat de la cible)¹¹. Cette modification se traduit souvent par un changement du positionnement relatif des parties de la cible et peut aussi consister en l'apparition *vs* disparition de forces appliquées à cette entité. Les verbes causatifs de changement de disposition de notre corpus se conforment à ce cadre général puisqu'ils décrivent des changements de posture ou de structure interne des parties du corps, en recourant fréquemment à la dynamique des forces.

Les exemples (24) et (25) portant sur les verbes *ouvrir* et *lâcher* complètent la mise en contexte des verbes causatifs de changement de disposition.

¹⁰ L'interprétation de cet énoncé est possible grâce à l'observation de la vidéo (contexte) et à l'analyse du cotexte, comme le montre l'énoncé (SM 1609) qui est prononcé après celui donné en (23) et décrit un mouvement similaire : « Essayez de de vous agripper là c'est vraiment dans l'imaginaire mais de de vous agripper comme vers le haut voilà voilà de façon à ce que la colonne soit encore plus suspendue que la dernière fois par le sternum ».

¹¹ Certains verbes causatifs de changement de disposition (ex. : *accrocher*, *connecter*, *suspendre*) réfèrent à une entité-site de l'environnement immédiat intervenant dans les modifications de positionnement et/ou de forces, alors que d'autres verbes de cette même catégorie (ex. : *ouvrir*, *plier*, *tendre*) se limitent aux rapports entre parties de la cible. Cette différence s'observe pareillement dans le champ du déplacement autonome, en particulier avec les verbes de changement de disposition dénotant une pure modification de la posture : *s'agripper*, *s'appuyer*, *s'étendre*, *se suspendre* *vs* *s'étirer*, *se raidir*, *se recroqueviller*, *se redresser*.

- (24) On ouvre [les bras] (NS 5347)
 (25) Lâche [l'épaule] voilà ça (OD 5188)

L'exemple (24) décrit un mouvement dans lequel les danseurs, ayant les mains jointes au-dessus de la tête, écartent les bras jusqu'à les placer horizontalement par rapport au sol, en position de croix. Le procès implique un changement de position simultané de chacun des bras par rapport à l'autre et, par conséquent, une modification de la configuration globale que forme la cible (plurielle) désignée par le groupe nominal *les bras*. L'instruction (25), quant à elle, fait appel à la dynamique des forces. En commandant le relâchement de l'épaule, la disposition interne (le tonus musculaire, l'agencement des tendons, etc.) de celle-ci se modifie, entraînant une évolution subtile de sa structure¹².

4.1.2. Déplacement au sens large : cadre de référence, parties du corps et amplitude du mouvement

La macro-catégorie du déplacement au sens large se distingue de la dynamicité sans déplacement par la présence d'un changement d'emplacement dans le contenu sémantique des verbes regroupés. Elle présente donc un plus haut degré de dynamicité spatiale que celle abordée précédemment. Lorsque la notion de changement d'emplacement opère seule (*i.e.*, n'est pas associée à celle de changement de relation locative élémentaire), le verbe appartient à la catégorie de base des déplacements au sens faible. Comme nous le verrons à la section 4.2, la quasi-totalité des verbes de ce type relevés dans le corpus sont des verbes « tendanciels » (voir section 3.1 et Aurnague, 2011). Cependant, il apparaît que la propriété de « tendencialité » n'est pas exploitée dans les instructions, puisque les verbes en question ne sont jamais suivis d'un GP locatif susceptible d'exprimer un changement de relation locative élémentaire final. Voici quelques exemples de ces verbes (notons que la préposition *vers* introduit une direction prospective et non un changement de relation final) :

- (26) On peut descendre un peu les bras vers l'avant pour faire contrepoids (SM 390)

¹² Ici encore, les emplois d'*ouvrir* et *lâcher* sont conformes à ce que l'on observe en langue générale. *Ouvrir une porte/une salle* comme *ouvrir un couvercle/une boîte* décrivent la modification du positionnement d'une partie d'un tout pour permettre l'accès à ce dernier. Le changement de position/posture peut, par exemple, consister en un pivotement de la partie autour d'un axe et ne nécessite aucun changement de relation locative élémentaire vis-à-vis du reste de l'entité-tout et de l'environnement immédiat. De même, la phrase *Max a lâché le verre* réfère uniquement à l'arrêt du contrôle (dynamique des forces) qu'exerce l'agent sur la cible, en principe avec sa ou ses mains. La sémantique de *lâcher* n'inclut pas de potentiels changements d'emplacement de la cible au cours du contrôle ou après son arrêt (le verre peut demeurer posé sur une table alors que Max le tient et continuer dans cette même configuration après interruption du contrôle). Le contrôle lui-même n'est pas réductible à une relation de support/contact (*être sur*) ou d'inclusion/contenance (*être dans*), la main de Max pouvant être en contact avec le verre ou l'entourer sans pour autant exercer le contrôle requis par la préhension (que rendent les verbes *tenir* et *serrer*). Dans le domaine de la danse comme en langue générale, c'est donc bien à des changements de configuration fondés sur la transmission de forces que fait appel le verbe *lâcher*.

- (27) Vous hissez la jambe droite (NS 5319)
- (28) Recule pied droit (PM 3442)
- (29) On monte la jambe gauche (NS 5479)

Dans ces exemples, on remarque également que le changement d'emplacement s'effectue dans un cadre restreint, déterminé par les possibilités de mouvement du corps humain. Ce cadre peut être appelé « cadre de référence corporel » et correspond au concept de « kinésphère », fondamental en danse contemporaine. Elaboré par Rudolf Laban dans les années 1960, ce concept désigne la sphère de mouvement « dont les circonférences peuvent être atteintes par les membres étendus normalement, sans changer la place de l'exécutant, c'est-à-dire la place de support » (Laban, 2003 : 105), *i.e.*, sans que le danseur ne change d'emplacement dans le cadre de référence terrestre. En dépit de l'amplitude d'action limitée des membres du corps humain, les verbes causatifs directionnels de (26)-(29) contribuent à la construction du sens des énoncés à travers leur sémantisme standard ou habituel. Comme dans les trois autres exemples listés plus haut, le verbe *reculer* de (28) indique que le pied droit progresse – et change d'emplacement – dans la direction dénotée, ici la direction frontale postérieure. Le changement d'emplacement de la partie du corps endossant le rôle de cible est effectif dans le cadre de référence terrestre (et, bien sûr, dans celui que constitue le danseur dans son ensemble). La restriction de l'amplitude des déplacements des parties du corps notée plus haut découle, quant à elle, de la connaissance du monde sur les relations entre les divers composants corporels et le corps, de la kinésphère que ce dernier définit et, plus globalement, des informations de niveau pragmatique liées aux domaines anatomique et chorégraphique. Ces informations sont d'ailleurs « défaisables », par exemple lorsqu'un danseur manipule un instrument (ex. : ruban fixé sur un bâton) ou lorsqu'un robot humanoïde, doté de membres extensibles, intervient dans une chorégraphie.

Pour terminer l'illustration des critères sémantiques appliqués aux données du corpus, les exemples (30) et (31) mettent en contexte l'emploi des verbes de déplacement strict *lancer* et *envoyer* qui, à un changement d'emplacement, ajoutent l'expression d'un changement de relation locative élémentaire de polarité initiale (voir section 3.2). Le contenu sémantique de ces deux verbes causatifs indique, en effet, qu'un agent met en mouvement une cible à partir d'une position ou site initial. Dans le cas de *lancer*, ce contenu est complété par les deux éléments de sens que sont la vitesse du déplacement de la cible et la puissance ou intensité de la force que lui transmet l'agent. Bien que les deux verbes soient centrés sur un changement de relation et d'emplacement initial, l'intégration des GP de polarité finale *entre vos jambes* et *dans cette diagonale* dans (30) et (31) reflète la volonté du chorégraphe de communiquer aux danseurs la nécessité de contrôler les cibles lancées ou envoyées jusqu'au terme de leur déplacement.

- (30) Et une fois que vous avez lancé le pied vous allez lancer la tête entre vos jambes (NS 5644)
- (31) Vous allez envoyer le bas du dos dans cette diagonale avec un petit saut (NS 5736)

À nouveau, le fait que le déplacement des parties du corps soit restreint au cadre corporel et à la kinésphère ne tient pas à la sémantique de *lancer* et *envoyer*, qui demeure fondamentalement celle de ces verbes causatifs dans leurs emplois généraux. Cette limitation de l'amplitude du déplacement¹³, de même que la non-séparation (du reste du corps) des parties lancées ou envoyées, sont des effets pragmatiques reposant sur la connaissance de la structure et du fonctionnement du corps humain. Les savoirs sur les rapports que les composants corporels entretiennent entre eux et avec le corps dans sa globalité sont fondamentaux d'un point de vue géométrique et fonctionnel. Hormis la non-séparabilité et la limitation d'amplitude, ils permettent, plus généralement, d'inférer comment l'action sur une partie est susceptible d'impacter des parties connexes à travers la transmission de forces (Soulier, 2016), anticipant ainsi les répercussions attendues sur l'ensemble du corps.

4.2. Verbes recensés et classification

À partir du corpus d'instructions de danse décrit à la section 2, nous avons extrait 61 verbes causatifs de mouvement, pour un total de 275 occurrences. Les notions de changement de relation locative élémentaire et de changement d'emplacement (considérées sous l'angle des mouvements auxquels est soumise l'entité-cible) nous ont permis de répartir les verbes dans les diverses classes apparaissant dans le Tableau 2.

On observe que la classe prédominante dans notre corpus est celle des verbes de changement de disposition (absence de changement de relation et de changement d'emplacement), à la fois en termes de nombre d'occurrences (61,09 % des occurrences des verbes) et de nombre d'items (65,57 % des items). En revanche, les autres catégories se distribuent différemment selon le nombre de verbes répertoriés et leur fréquence. La deuxième classe par nombre d'occurrences est celle des verbes exprimant un changement de relation et d'emplacement (déplacement au sens strict : 18,55 %), suivie par les verbes de simple changement de relation (10,91 %) et, enfin, par la catégorie des simples changements d'emplacement (déplacement au sens faible : 9,45 %). Si l'on s'intéresse au nombre d'items cependant, cette dernière catégorie apparaît plus riche que les deux autres : 16,39 % des items contre 11,48 % pour les verbes de déplacement au sens strict et 6,56 % pour ceux de simple changement de relation. Cet aspect est illustré dans le Tableau 2 à travers la valeur du ratio occurrences/items, moins élevée pour les verbes de déplacement au sens faible (les verbes de cette classe étant plus nombreux que ceux des autres classes, chaque verbe est employé moins fréquemment) et plus élevée pour les autres catégories (ce qui implique que chaque verbe est, en moyenne, employé plus fréquemment).

¹³ La non-séparabilité des parties du corps étant intimement liée au fonctionnement du corps humain et à l'intégrité des parties et du tout, l'amplitude des mouvements/déplacements des divers membres semble essentiellement conditionnée par leur faculté d'extension.

	Pas de changement d'emplacement	Changement d'emplacement
Pas de changement de relation locative élémentaire	<p>Verbes de changement de disposition</p> <p><i>alléger, allonger, baisser, basculer, bouger, connecter, contracter, croiser, décontracter, desserrer, détendre, déverrouiller, disséminer, dissocier, écarter, enrrouler, étendre, étirer, fermer, inverser, joindre¹⁴, lâcher, lever, libérer, opposer, ouvrir, plier, rassembler, rebouger, redresser, refermer, relâcher, répartir, replier, rouvrir, secouer, séparer, suspendre, tendre, tourner</i></p> <p>40 items (65,57 %)</p> <p>168 occurrences (61,09 %)</p> <p>Ratio occurrences/items : 4,2</p>	<p>Verbes de déplacement au sens faible</p> <p><i>déplacer, descendre, élever, entraîner, glisser, hisser, monter, reculer, redescendre, tracter</i></p> <p>10 items (16,39 %)</p> <p>26 occurrences (9,45 %)</p> <p>Ratio occurrences/items : 2,6</p>
Changement de relation locative élémentaire	<p>Verbes de simple changement de relation locative élémentaire</p> <p><i>décoller, déposer, poser, redéposer, (séparer)¹⁵</i></p> <p>4 items (6,56 %)</p> <p>30 occurrences (10,91 %)</p> <p>Ratio occurrences/items : 7,5</p>	<p>Verbes de déplacement au sens strict</p> <p><i>engager, enlever, envoyer, lancer, passer, ramener, transférer, (écarter), (glisser)</i></p> <p>7 items (11,48 %)</p> <p>51 occurrences (18,55 %)</p> <p>Ratio occurrences/items : 7,29</p>

Tableau 2. Classification des verbes causatifs de mouvement du corpus.

Exception faite des verbes de simple changement de relation (qui recourent uniformément à la configuration de support/contact), des différences sémantiques intéressantes émergent dans les trois autres classes, permettant de dessiner des sous-groupes de verbes.

Concernant, tout d'abord, les verbes de changement de disposition, nous pouvons remarquer, dans le Tableau 2, la présence d'une sous-classe d'items dénotant un changement de structure dans le corps.

¹⁴ Le verbe *joindre* pourrait, au premier abord, exprimer un changement de relation locative élémentaire qui consiste à nier puis affirmer une relation de contact. Cependant, on observe que tout type de contact ne conduit pas à l'utilisation de ce verbe (voir le verbe *adosser* cité par Boons (1987, pp. 16-17)). Par exemple, pour réaliser une consigne comme *Joins les pieds* (SM 1679), il ne suffit pas de positionner les pieds de façon à ce que les orteils se touchent, ou que le talon de l'un touche la pointe de l'autre, mais il faut nécessairement que les deux pieds soient en contact par l'intégralité de leur surface latérale. Il en irait de même dans une description avec cible singulière telle que *Joins le pied gauche au pied droit*. Le verbe *joindre* impliquant donc une forme contrainte de contact (sans exclure un contact préalable autre), il relève des changements de disposition.

Au sein de celle-ci, certains verbes ont trait à la tension musculaire (*alléger, contracter, décontracter, détendre, étirer, relâcher*) tandis que d'autres expriment le changement de disposition par le mouvement des articulations (*allonger, enrouler, étendre, plier, replier, tendre*). Un deuxième groupe de verbes se caractérise par des contraintes portant sur la cible. Certains verbes nécessitent dans ce rôle une entité collective/plurielle ou bien envisagée au sein d'une configuration englobante (*disséminer, ouvrir, rassembler*), le mouvement consistant alors en un changement de disposition des parties qui composent l'entité-cible ou la configuration englobante (ex. : *Vous allez rassembler vos omoplates le long de la cage thoracique* (NS 5302)). D'autres verbes (*écarter, séparer*) changent de catégorie selon la nature de la cible à laquelle ils sont associés. Ils dénotent un changement de disposition lorsque, comme dans notre corpus, ils s'accompagnent d'une cible collective ou plurielle (ex. : *Ecartez légèrement les bras ici* (OD 3782)). En revanche, ils peuvent exprimer respectivement un déplacement au sens strict (*écarter*) ou un simple changement de relation locative élémentaire (*séparer*) lorsqu'ils sélectionnent une cible singulière (ex. : *On écarte la main de la hanche ; On sépare la main de l'épaule*), bien que ces constructions largement répandues en langue générale ne soient pas attestées dans notre corpus.

Les verbes de déplacement au sens faible sont, presque tous, des verbes tendanciels (voir section 3.1 et Aurnague, 2011) que l'on peut distinguer selon le ou les traits de tendancialité codés. On observe ainsi qu'une majorité de verbes (six sur dix) fait appel à la propriété de direction ou déplacement linéaire orienté (*descendre, élever, hisser, monter, reculer, redescendre*). De son côté, le verbe *entraîner* met en avant la force exercée par l'agent et son effet sur le déplacement de la cible (trait d'entraînement par une force : *Redéposez [la fesse] sans entraîner la hanche* (OD 3844)). *Tracter* véhicule également l'entraînement par une force en même temps que l'opposition de l'agent au poids et à l'inertie de la cible (opposition à une force : *Je change de plan je dois tracter ma colonne vers l'avant* (SM 1637))¹⁶. Signalons que si le verbe *glisser* exprime toujours, dans son emploi causatif standard absent dans nos données, un déplacement au sens strict (d'après le *TLF* : « faire entrer, faire pénétrer, faire passer quelque chose »), les emplois repérés dans notre corpus décrivent uniquement le déplacement (continu) d'une partie du corps restant en contact avec le sol tout au long du procès. Cet emploi se rapproche d'une acception signalée dans le *TLF* comme relative au domaine de la chorégraphie : « CHORÉGR. Déplacer les pieds en glissant sur le sol ». Il n'est pas certain que cette acception chorégraphique de

¹⁵ Dans la perspective d'une classification plus générale des verbes causatifs de mouvement, nous indiquons entre parenthèses des emplois possibles quoique absents de nos données. Ces emplois, souvent habituels en langue générale, sont mentionnés car ils entraînent un changement de catégorie sémantique pour le verbe.

¹⁶ Bien que le déplacement autonome d'une cible ne puisse, *a priori*, à la fois résulter de l'opposition intentionnelle de cette cible à une force (interne ou externe) et de son entraînement par une force externe, ces deux traits tendanciels deviennent compatibles dans le domaine du déplacement causé, en raison de la présence d'un agent distinct de la cible. Comme *tracter*, qui cumule ces deux propriétés, *hisser* les associe au trait de directionnalité commenté plus haut.

glisser inclue systématiquement dans son contenu la propriété tendancielle d'entraînement par une force (contrairement à l'emploi non intentionnel du verbe dans le cadre du déplacement autonome, Aurnague, 2011).

En ce qui concerne les déplacements au sens strict, plusieurs sous-classes se démarquent en fonction de la polarité du changement de relation locative élémentaire. Peuvent ainsi être identifiés trois verbes de polarité initiale (*enlever, envoyer, lancer*), deux de polarité finale (*engager, ramener*), un de polarité médiane (*passer*) et, enfin, un verbe de double changement de relation sans saillance initiale ou finale (*transférer*).

Pour terminer, signalons la présence, dans les instructions de danse, d'un certain nombre de verbes causatifs que nous avons traités à part en raison de leurs rapports à l'expression du mouvement. Ces verbes se répartissent en trois catégories illustrées dans le tableau ci-dessous :

opérateur de mouvement : 2 items, 4 occurrences	<i>mettre, placer</i>
transmission d'une force : 4 items, 37 occurrences	<i>impulser, pousser, repousser, tirer</i>
opposition à une force : 1 item, 13 occurrences	<i>porter</i>

Tableau 3. Classification d'autres verbes dynamiques.

Les verbes *mettre* et *placer* n'introduisent pas, en eux-mêmes, de procès spatial dynamique précis. Ils remplissent plutôt une fonction d'opérateur (de changement d'état) agissant sur les éléments auxquels ils se combinent, éléments avec lesquels ils forment un prédicat de mouvement. Le sémantisme complet du procès décrit dépend ainsi crucialement du GP, de l'adverbial ou de l'adjectif qui accompagne le verbe : *Mettre la main sur la table* (simple changement de relation)/*dans le sac* (déplacement strict)/*à plat* (changement de disposition)/*horizontale* (changement de disposition)¹⁷.

La création de la seconde catégorie additionnelle de verbes est motivée par le fait que, si tous les verbes causatifs de mouvement mettent, d'une façon ou d'une autre, en jeu la dynamique des forces et le contrôle (Talmy, 1988, 2000 ; Vandeloise, 1986), certains d'entre eux paraissent plus spécifiquement focalisés sur la notion de transmission de forces (*impulser, pousser, repousser, tirer*). Ces lexèmes peuvent parfois exprimer le déplacement de l'entité-cible (ex. : *Max a poussé le fauteuil dans l'autre pièce*) mais ne l'impliquent pas toujours, la cible pouvant simplement changer de disposition (ex. : *Max a poussé Luc qui est tombé*) ou résister à l'action de l'agent (ex. : *Max a poussé l'armoire mais il n'a pas réussi à la déplacer*)¹⁸.

¹⁷ Dans une étude expérimentale, Hickmann *et al.* (2018) distinguent pareillement les verbes de « placement » tels que *put*, équivalent anglais de *mettre*, des véritables événements de mouvement causé.

¹⁸ Levin (1993) fait le même constat à propos d'une classe de verbes qu'elle nomme « verbs of exerting force » dont font partie *press* 'presser, serrer, appuyer', *pull* 'tirer' et *push* 'pousser, appuyer, presser'.

Enfin, le verbe *porter* dans son sens premier implique uniquement que l'entité désignée par son sujet grammatical s'oppose à l'effet de la gravitation sur la cible, constituant, selon le *TLF*, « le seul point d'appui ou de soutien (plus ou moins direct) de quelqu'un ou de quelque chose » pendant la durée du procès (ex. : *Max porte une guitare (en bandoulière)* ; *Max porte un chapeau* ; *L'arbre porte des fruits*). L'emploi du verbe incluant un déplacement est pour nous une élaboration de la première acception qui apparaît, en général, dans des contextes situationnels et en combinaison avec des GP adéquats (ex. : *Max porte un sac* (sens statif) vs *Max porte un sac à travers la pièce/de l'entrée à la chambre* (déplacement)).

5. Conclusion

Prenant pour point de départ un corpus d'instructions de danse, nous nous sommes focalisés sur l'un des quatre modèles de lexicalisation du mouvement dansé identifiés dans ce corpus, modèle qui met en jeu des verbes causatifs dont le complément d'objet désigne, la plupart du temps, une partie du corps du danseur (entité-cible du mouvement). Les classifications disponibles de ces lexèmes ne nous paraissant pas satisfaisantes, nous avons forgé nos propres critères d'analyse sémantique – issus des recherches sur l'expression du mouvement autonome – et les avons appliqués aux verbes recensés dans le corpus. Un élément important de la démarche consiste à distinguer, au sein de l'événement global introduit par le verbe, l'action de l'agent causateur et le mouvement de la partie du corps ou entité-cible qu'induit cette action.

Tout en mettant en lumière les spécificités du lexique verbal mobilisé en danse contemporaine, il nous semble que la classification des verbes causatifs obtenue a une portée plus large et ne devrait pas différer notablement des classifications des mêmes verbes qui pourraient être élaborées en langue générale. Pour vérifier une telle hypothèse, il est cependant indispensable d'aborder la construction du sens permise par les énoncés en dissociant clairement le sémantisme du verbe, des éléments de sens apportés par le cotexte, le contexte situationnel, la connaissance du monde et, plus généralement, la pragmatique.

Bibliographie

- Atallah, C. (2014). *Analyse de relations de discours causales en corpus : étude empirique et caractérisation théorique*. Thèse de Doctorat, Université Toulouse – Jean Jaurès, Toulouse.
- Aurnague, M. (2004). *Les structures de l'espace linguistique : regards croisés sur quelques constructions spatiales du basque et du français*. Louvain : Peeters.
- Aurnague, M. (2011). How motion verbs are spatial: The spatial foundations of intransitive motion verbs in French. *Linguisticae Investigationes*, 34(1), 1-34.

- Aurnague, M., & Cappelli, F. (2018). Le mouvement fictif à l'épreuve de la factualité : catégorisation des verbes et données de corpus. *Travaux de Linguistique*, 77, 15-66.
- Aurnague, M., & Stosic, D. (2002). La préposition *par* et l'expression du déplacement : vers une caractérisation sémantique et cognitive de la notion de « trajet ». *Cahiers de Lexicologie*, 81, 113-139.
- Austin, J. L. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford: Clarendon Press.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Bläsing, B. E. (2015). Segmentation of dance movement: Effects of expertise, visual familiarity, motor experience and music. *Frontiers in Psychology*, 5, 1500. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2014.01500>
- Bläsing, B. E., Coogan, J., Biondi, J., & Schack, T. (2018). Watching or listening: How visual and verbal information contribute to learning a complex dance phrase. *Frontiers in Psychology*, 9, 2371. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.02371>
- Boons, J.-P. (1985). Préliminaire à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles. *Linguisticae Investigationes*, 9(2), 195–267.
- Boons, J.-P. (1987). La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs. *Langue Française*, 76, 5-40.
- Boons, J.-P., Guillet, A., & Leclère, C. (1976). *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*. Genève : Droz.
- Buscatto, M. (2006 [2004]). La nouvelle danse française. Création et organisation du pouvoir dans les centres chorégraphiques nationaux. Note sur l'ouvrage de Muriel Guigou (1^{ère} éd. Paris, L'Harmattan). *Revue Française de Sociologie*, 47(1), 195-198.
- Cappelli, F. (2013). *Étude du mouvement fictif à travers un corpus d'exemples du français : perspective sémantique du lexique au discours*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse.
- Danlos, L. (2000). Discours causal et rôles thématiques. In M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J.-P. Maurel, C. Molinier & C. Muller (Eds.), *L'emprise du sens : structures linguistiques et interprétations. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo* (pp. 83-99). Amsterdam : Rodopi.
- Davidson, D. (1967). Causal relations. *Journal of Philosophy*, 64, 691-703.
- Dixon, R. M. W. (2000). A typology of causatives: Form, syntax and meaning. In R. M. W. Dixon & A. Aikhenvald (Eds), *Changing Valency: Case Studies in Transitivity* (pp. 30-83). Cambridge: Cambridge University Press.
- Dowty, D. (1979). *Word Meaning and Montague Grammar: The Semantics of Verbs and Times in Generative Semantics and in Montague's PTO*. Dordrecht: Reidel.
- Dowty, D. (1991). Thematic proto-roles and argument selection. *Language*, 67(3), 547-619.

- Duboc, O. (2012). *Les mots de la matière : écrits de la chorégraphe*. Textes établis par F. Michel & J. Perrin. Besançon : Les Solitaires Intempestifs Éditions.
- Dupuy, D. (2011). *Danzare oltre: Scritti per la danza*. Textes rassemblés par E. Casini Ropa (E. Amadio & C. Negro, trad.). Maserata: Ephemeria Editrice.
- François, J. (2003). *La prédication verbale et les cadres prédictifs*. Louvain : Peeters.
- Gary-Prieur, M.-N. (1985). *De la grammaire à la linguistique : l'étude de la phrase*. Paris : Armand Colin.
- Guillet, A., & Leclère, C. (1992). *La structure des phrases simples en français : les constructions transitives locatives*. Genève : Droz.
- Hickmann, M., Hendriks, H., Harr, A.-K., & Bonnet, P. (2018). Caused motion across child languages: A comparison of English, German, and French. *Journal of Child Language*, 45(6), 1247-1274.
- Ibañez Moreno, A. (2005). A semantic analysis of causative active accomplishment verbs of movement. *SKY Journal of Linguistics*, 18, 175-196.
- Jackendoff, R. (1990). *Semantic Structures*. Cambridge MA: MIT Press.
- Kleiber, G. (2003). Faut-il dire adieu à la phrase ? *L'Information Grammaticale*, 98(1), 17-22.
- Laban, R. von. (2003). *La danse moderne éducative*. Bruxelles : Éditions Complexe / Paris : Centre National de la Danse.
- Levin, B. (1993). *English Verb Classes and Alternations: A Preliminary Investigation*. Chicago IL: The University of Chicago Press.
- Levin, B., & Rappaport Hovav, M. (1995). *Unaccusativity: At the Syntax-Lexical Semantics Interface*. Cambridge MA: MIT Press.
- Minoccheri, C. (2019). *Le langage du corps en mouvement : catégories et structures linguistiques de l'espace dans la danse contemporaine*. Mémoire de Master 2, Université Toulouse – Jean Jaurès.
- Minoccheri, C. (à paraître). La linguistique à la rencontre de la création chorégraphique : analyse sémantique des instructions de chorégraphes de danse contemporaine. In *Actes des 23^{es} Rencontres des Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage, RJC2020*, juin 2020, Paris, France.
- Minoccheri, C. (en préparation). *L'espace dans le corps, le corps dans l'espace : l'expression linguistique du mouvement en danse contemporaine*. Thèse de Doctorat, Université Toulouse – Jean Jaurès, Toulouse.
- Muller, C. (2002). *Les bases de la syntaxe : syntaxe contrastive, français – langues voisines*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Nazarenko, A. (2000). *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Pietrandrea, P., Kahane, S., Lacheret-Dujour, A., & Sabio, F. (2014). The notion of sentence and other discourse units in corpus annotation. In T. Raso & H. Mello (Eds), *Spoken Corpora and Linguistic Studies* (pp. 331-364). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

- Pustejovsky, J. (1995). *The Generative Lexicon*. Cambridge MA: MIT Press.
- Searle, J. (1972). *Les actes de langage : essai de philosophie du langage* (H. Pauchard, trad.). Paris : Hermann.
- Sénéchal, M., & Willems, D. (2007). Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs. *Langue Française*, 153, 92-100.
- Soulier, N. (2016). *Actions, mouvements et gestes*. Pantin : Centre National de la Danse.
- Stosic, D. (2002). *Par et à travers dans l'expression des relations spatiales : comparaison entre le français et le serbo-croate*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse.
- Stosic, D. (2007). The prepositions *par* and *à travers* and the categorization of spatial entities in French. In M. Aurnague, M. Hickmann & L. Vieu (Eds), *The Categorization of Spatial Entities in Language and Cognition* (pp. 71-91). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Stosic, D. (2009). La notion de « manière » dans la sémantique de l'espace. *Langages*, 175, 103-121.
- Stosic, D. (2019). Manner as a cluster concept: What does lexical coding of manner of motion tells us about manner? In M. Aurnague M. & D. Stosic (Eds), *The Semantics of Dynamic Space in French: Descriptive, Experimental and Formal Studies on Motion Expression* (pp. 141-177). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Talmy, L. (1985). Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms. In T. Shopen (Ed.), *Language Typology and Syntactic Description* (vol. 3): *Grammatical Categories and the Lexicon* (pp. 57-149). Cambridge: Cambridge University Press.
- Talmy, L. (1988). Force dynamics in language and cognition. *Cognitive Science*, 12, 49-100.
- Talmy, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics* (vol. 1 & 2). Cambridge MA: MIT Press.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- TLF (1971-1994). *Trésor de la langue française*, version informatisée (TLFi, 2004). Nancy : ATILF-CNRS & Université de Lorraine. <http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm>
- Van Valin, R. D., & LaPolla, R. (1997). *Syntax: Structure, Meaning and Function*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Van Valin, R. D., & Wilkins, D. P. (1996). The case for 'Effector': Case roles, agents, and agency revisited (pp. 289-322). In M. Shibatani & S. A. Thompson (Eds), *Grammatical Constructions: Their Form and Meaning*. Oxford: Clarendon Press.
- Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil.
- Wittenburg, P., Brugman, H., Russel, A., Klassmann, A., & Sloetjes, H. (2006). ELAN: A professional framework for multimodality research. In *Proceedings of the 5th International Conference on Language Resources and Evaluation, LREC'06* (pp. 1556-1559). Genoa: ERLA.
- Zacks, J. M., & Swallow, K. M. (2007). Event Segmentation. *Current Directions in Psychological Science*, 16(2), 80-84.